

## Décisions de la zone 5343 soumises à la tutelle ordinaire

### Conseil de police du 12.05.2010

#### Liste contenant un bref exposé des délibérations relatives à la police locale :

SÉANCE PUBLIQUE

2010/05/12/A/001

**Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 26-02-2009**

2010/05/12/A/003

**Achat et installation d'un système de parlophone à l'accueil de la division de Woluwé-Saint-Lambert - approbation de l'attribution et des conditions du marché**

Attendu qu'un crédit de € 98.500,00 est inscrit à l'article 724-60 du budget extraordinaire 2010 (Maintenance extraordinaire des bâtiments en cours);

Attendu que le programme de cette année prévoit notamment l'achat et l'installation d'un système de parlophonie aux guichets de l'accueil de la division de Woluwé-Saint-Lambert ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 5.000,00 hors TVA ou € 6.050,00, 21% TVA comprise ;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

ELECTRI-CITY	Rue Charles Malis 30	1080 Molenbeek-Saint-Jean
PARLE-AU-PHONE	Avenue Emile Verhaeren 56	1030 Schaerbeek
O.P.A.	Rue de la Croix de Pierre 19	1060 Saint-Gilles

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 16 avril 2010;

Vu que le délai de validité des offres est de 60 jours calendrier et se termine le 13 juin 2010;

Vu que 3 offres sont parvenues de :

Candidats	Adresse	Localité	Prix TTC
Electri-City	Rue Charles Malis 30	1080 Molenbeek-Saint-Jean	€ 4.501,20
Parle-Au-Phone	Avenue Emile Verhaeren 56	1030 Schaerbeek	€ 6.630,80
O.P.A.	Rue de la Croix de Pierre 19	1060 Saint-Gilles	€ 5.787,07

Vu le rapport d'examen des offres du 29 avril 2010 rédigé par le Service Appui;

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de travaux à l'offre régulière la plus avantageuse, soit Electri-City, Rue Charles Malis 30 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean pour le montant d'offre contrôlé de € 3.720,00 hors TVA ou € 4.501,20, 21% TVA comprise;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

DECIDE

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Achat et installation d'un système de parlophonie à l'accueil de la division de Woluwé-Saint-Lambert", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 5.000,00 hors TVA ou € 6.050,00, 21% TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution telle que précisée dans le rapport d'examen des offres du 29 avril 2010 pour ce marché, rédigée par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit Electri-City, Rue Charles Malis 30 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, pour le montant d'offre contrôlé de € 3.720,00 hors TVA ou € 4.501,20, 21% TVA comprise.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

2010/05/12/A/004

**Extension du système d'accès par badge du bâtiment Pyramide à l'antenne Etterbeek - approbation de l'attribution et des conditions du marché**

Attendu qu'un crédit de € 98.500,00 est inscrit à l'article 724-60 du budget extraordinaire 2010 (Maintenance extraordinaire des bâtiments en cours);

Attendu qu'il convient d'étendre le système d'accès par badge du bâtiment Pyramide à l'antenne Etterbeek ;

Attendu que la dépense peut être estimée à € 10.000,00 TVAC ;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées afin de prendre part à la procédure négociée:

EBI SECURITY	Chaussée de Nivelles, 83	1420 Braine-l'Alleud
C&CURE	Avenue Gevaert 30	1332 Genval
BORMET-BAM TECHNICS	Zwarteindestraat 11	3850 Kozen

Vu que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 23 avril 2010 à 11.00 h;

Vu que le délai de validité des offres est de 60 jours calendrier et se termine le 26 juin 2010;

Vu que 1 offre est parvenue de :

Candidats	Adresse	Localité	Prix TTC
EBI SECURITY	Chaussée de Nivelles, 83	1420 Braine-l'Alleud	€ 7.837,17

Vu que 02 candidats n'ont pas répondu à la demande d'offre :

Entreprises	Adresse	Localité
C&CURE	Avenue Gevaert 30	1332 Genval
BORMET-BAM TECHNICS	Zwarteindestraat 11	3850 Kozen

Vu le rapport d'examen des offres du 28 avril 2010 rédigé par le Service Appui;

Vu la proposition de l'auteur de projet, tenant compte des éléments précités, d'attribuer le marché de travaux à l'offre unique, soit EBI SECURITY, Chaussée de Nivelles, 83 à 1420 Braine-l'Alleud pour le montant d'offre contrôlé de € 7.837,17 TVAC;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

DECIDE

Article 1er : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Extension du système d'accès par badge du bâtiment Pyramide à l'antenne Etterbeek ", établis par la Cellule de coordination - Appui. Le montant estimé s'élève à € 10.000,00 TVAC.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : D'approuver la proposition d'attribution telle que précisée dans le rapport d'examen des offres du 27 avril 2010 pour ce marché, rédigé par la Cellule de coordination - Appui.

Article 4 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre unique, soit EBI SECURITY, Chaussée de Nivelles, 83 à 1420 Braine-l'Alleud, pour le montant d'offre contrôlé de € 7.837,17 TVAC.

Article 5 : D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 724-60.

Le Chef de Corps,

-----  
Le Président du Conseil de Police,

M.Jean-Marie BRABANT

M. Olivier MAINGAIN